



PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS VERBAL

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 AVRIL 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 avril 2019 du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tenue au Centre Harpell, situé au 60, rue Saint-Pierre. Lors de cette séance, sont présents :

Madame le Maire, Paola Hawa
Madame la conseillère Dana Chevalier
Messieurs les conseillers Francis Juneau et Ryan Young sont présents lors de la séance.

Messieurs les conseillers Tom Broad, Yvan Labelle et Denis Gignac sont absents.

Monsieur le Directeur général Martin Bonhomme.

Madame le Maire Paola Hawa agit comme présidente de la présente séance.

Madame la greffière, Catherine Adam agit comme secrétaire de la présente séance.

À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

04-105-19 Ouverture de la séance

Il est proposé par Francis Juneau
Appuyé par Ryan Young

D'ouvrir la séance extraordinaire du 16 avril 2019. Il est 19 h 31.

Adoptée à l'unanimité.

04-106-19 Ordre du jour

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Francis Juneau

D'adopter l'ordre du jour ci-dessous.

Adoptée à l'unanimité.

1. Ouverture de la séance

04-105-19 Ouverture de la séance

04-106-19 Ordre du jour

2. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX PERSONNES PRÉSENTES

3. RESSOURCES HUMAINES

3.1. CONTRATS ET ENTENTES

04-107-19 Embauche – poste de contremaître aux travaux publics

04-108-19 Embauche – poste de coordonnateur aux changements climatiques

4. Dépôt de documents

5. Levée de la séance

04-109-19 Levée de la séance

2. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX PERSONNES PRÉSENTES

Il y a 1 personne(s) présente(s).

Les principales questions ou commentaires formulés par les personnes présentes lors de la séance de questions qui s'est ouverte à 19 h 31 et s'est terminée à 19 h 32 se résument comme suit :

Aucune question.

3. RESSOURCES HUMAINES

3.1. CONTRATS ET ENTENTES

04-107-19 Embauche – poste de contremaître aux travaux publics

ATTENDU QU la résolution no. 05-154-15 concernant la restructuration du service des travaux publics, adopté par le conseil municipal lors de la séance du 11 mai 2015;

ATTENDU QUE monsieur Sylvain Brousseau rencontre les exigences du poste, tant au niveau technique qu'administratif ;

ATTENDU QUE le directeur général recommande la nomination de monsieur Sylvain Brousseau au poste de contremaître aux travaux publics ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young

Appuyé par Dana Chevalier

De procéder à l'embauche de monsieur Sylvain Brousseau au poste permanent de contremaître aux travaux publics à compter du 6 mai 2019, sous réserve que le candidat complète avec succès toutes les conditions prévues à l'article 7 du « processus d'embauche » de la politique de recrutement et de sélection du personnel DG-P-11-02.01.

Les conditions de travail de cet employé sont celles prévues à son entente individuelle de travail. Le salaire de cet employé est établi au groupe 10, niveau 1 de la grille salariale des cadres en vigueur.

D'autoriser la dépense et le paiement du salaire de cet employé à même le poste budgétaire 02-310-00-140 du fonds général.

D'autoriser le directeur général à signer l'entente de travail à intervenir entre les parties.

Adoptée à l'unanimité.

04-108-19 Embauche – poste de coordonnateur aux changements climatiques

ATTENDU QUE monsieur Charles-Vincent Lussier rencontre les exigences du poste, tant au niveau technique qu'administratif;

ATTENDU QUE la municipalité a obtenu une subvention de soutien pour le personnel en changement climatique de la Fédération canadienne des Municipalités;

ATTENDU QUE le directeur général recommande la nomination de monsieur Charles-Vincent Lussier au poste de coordonnateur aux changements climatiques ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Dana Chevalier

De procéder à l'embauche de monsieur Charles-Vincent Lussier au poste de coordonnateur aux changements climatiques à compter du 6 mai 2019.

Le salaire et les conditions de travail de cet employé sont prévus à son entente individuelle de travail.

D'autoriser la dépense et le paiement du salaire de cet employé à même le poste budgétaire 02-610-00-145 du fonds général.

D'autoriser le directeur général à signer l'entente de travail à intervenir entre les parties.

Monsieur le conseiller Francis Juneau demande le vote :

Pour :

Dana Chevalier
Ryan Young

Contre :

Francis Juneau

Adoptée sur division.

4. DÉPÔT DE DOCUMENTS

La greffière dépose :

Le certificat de signification de l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire attestant la réception de l'avis requis par l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes* par tous les membres du conseil, dont l'original est joint en annexe « A »;

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

04-109-19 Levée de la séance

Il est proposé par Francis Juneau
Appuyé par Dana Chevalier

De lever la présente séance extraordinaire. Il est 19 h 34.

Adoptée à l'unanimité.

Paola Hawa
Maire

Me Catherine Adam
Greffière

L'original du présent procès-verbal ainsi que les annexes et documents connexes sont conservés aux archives municipales, plus précisément dans le dossier numéro 0220-100-12992

Conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*, le procès-verbal du 16 avril 2019 a été présenté au maire dans les 96 heures, soit le ____ avril 2019.

Paola Hawa, Maire

Catherine Adam, Greffière